

La lepénisation de la sécurité...

Que de chemin parcouru depuis l'appellation de "sauvageons" donnée aux jeunes de banlieues par Chevènement à jusqu'à la description récente par Chirac, lors d'un raid électoral dans une " cité sensible " de « ces quartiers mis sous coupe réglée par des organisations mafieuses liées à la drogue, à l'immigration clandestine, à la prostitution », en passant, hélas par le ralliement de Jospin à la perspective de création de centres fermés pour jeunes délinquant (proposition faite par la droite à l'assemblée cet hiver).

Toute la classe politique institutionnelle semble vouloir donner raison à Jean Marie Le Pen qui dans National Hebdo du 6 février 2002 "constate que cette nouvelle progression de l'insécurité témoigne de la dégradation du climat civil et de la décomposition complète des institutions, couronnement de 30 ans de laxisme judiciaire".

Autour de la question de la jeunesse en difficulté, nous assistons à une floraison de propositions démagogiques et répressives : tolérance zéro, centres fermés, abaissement de la majorité pénale, remise en cause de l'ordonnance de 45, ministère de la sécurité. Ces propositions ne peuvent qu'accroître l'intolérance de notre société à l'égard de la jeunesse en difficulté.

L'ordonnance du 2 février 45 est le produit de deux mouvements. L'un vient de loin : évolution du débat lancé par les philosophes, philanthropes et pédagogues à partir du XIX^e siècle. L'autre est lié à l'élan politique de la Libération et à l'espoir qu'il suscite envers l'avenir : "La question de l'enfance coupable est une des plus urgentes de l'époque présente. Le projet d'ordonnance ci-joint atteste que le gouvernement provisoire de la République Française entend protéger efficacement les mineurs, et plus particulièrement les mineurs délinquants."(extrait de l'exposé des motifs de l'ordonnance du 2/02/1945).

Protéger les enfants et leur faire une place dans la société, ce n'est pas du laxisme ! S'élabore à la fois l'idée de l'éducation des enfants et des adolescents et celle de la nécessité d'une réponse adaptée à leur situation, prenant en compte leur âge, leur histoire et leur contexte de vie. Ainsi loin d'organiser la soi-disant "impunité" des mineurs, l'ordonnance du 2 février 1945 repose sur quatre principes essentiels à la prise en compte de la réalité et de la situation d'enfants et d'adolescents en

train de grandir pour devenir des hommes et des femmes :

- La spécialisation des juridictions pour enfants afin de permettre la continuité de vue et d'action à leur égard, (Juges pour Enfants, Tribunal pour Enfants, Cour d'Assises des mineurs),
- La primauté des mesures de protection et d'éducation et le caractère exceptionnel de la peine pour les mineurs,
- L'excuse atténuante de minorité, transformée depuis 1992 en principe de réduction des peines. "La peine privative de liberté et l'amende ne peuvent être supérieures à la moitié de celles encourues théoriquement" (c'est-à-dire par les majeurs), mais le principe peut être levé – à condition d'être motivé – pour les plus de 16 ans.
- Une individualisation accentuée des mesures favorisées par la création d'une palette diversifiée de mesures et la possibilité de réviser à tout moment les décisions ordonnées."

Les hommes politiques s'affrontent sur le thème de la sécurité et font de la surenchère sans pour autant aborder le fond des problèmes. Les questions qui touchent l'emploi, la lutte contre le chômage, l'exclusion, le partage des richesses, le renforcement des services publics, l'éducation, la santé et l'accès aux droits sont souvent éludés. Plus globalement, la question, quelle société, et quel avenir pour la jeunesse est peu présente dans le débat électoral.

Le débat politique électoral est focalisé sur l'insécurité. Une de ses caractéristiques est de glisser subrepticement de la délinquance en général à la délinquance des "jeunes". Chacun assène des contrevérités, propose des solutions plus répressives les unes que les autres. Alors que l'analyse des chiffres, la connaissance des réponses judiciaires apportées et des modes de prise en charge des mineurs en difficulté (dont ceux ayant commis des délits) sont, pour la plupart des intervenants, quasi inconnus :

- Contrairement aux déclarations la part mineurs dans la population totale des mis en cause dans la délinquance est stable : aux alentours de 21 % depuis plusieurs années. 80 % de la délinquance est donc le fait de majeurs ! L'augmentation du nombre des mineurs concernés est elle-même très faible : + 1 % en 1999, + 2,9 % en 2000, + 1 % en 2001. "L'explosion de la

délinquance des mineurs" n'est donc pas une réalité.

- Quant à l'impunité des mineurs, si l'on s'intéresse au taux de réponse pénale, c'est-à-dire le nombre de poursuites exercées en référence aux affaires poursuivables, celui-ci est de 67,9 % pour l'ensemble de la population et de 77,5 % pour les mineurs. On s'aperçoit donc que le système répressif s'applique avec plus de rigueur pour les mineurs que pour les majeurs. Cette observation est corroborée par le nombre et l'évolution de l'incarcération des mineurs : elle a doublé en 10 ans (4000 mineurs actuellement incarcérés). Le pourcentage des mineurs dans la population carcérale est passé de 2 à 6% en dix ans. Il y a donc bien une plus grande sévérité, une répression plus lourde qui pèse sur les mineurs.

Cette campagne sécuritaire sans précédent à laquelle nous assistons actuellement, la surenchère politique et médiatique qui l'accompagne, doivent nous inquiéter fortement comme citoyen, comme démocrate et comme syndicalistes : c'est un pan de la jeunesse qui est ainsi jeté à la vindicte populaire, déclaré "irré récupérable", dont le seul avenir pourrait être que l'enfermement, la mise au ban de la société.

Il ne s'agit pas de nier les problèmes qui se posent, ni le fait que des réponses doivent leur être apportées. Mais, même si c'est compliqué, nous devons dénoncer toute surenchère, tout amalgame manipulateur entre le meurtre d'un père de famille à Evreux, des vols dans un supermarché, des insultes à un professeur, une dégradation d'immeuble... Quand les médias, les hommes politiques mettent tout cela sur le même plan à seule fin électoraliste, il veulent nous faire admettre que la seule réponse viable serait l'enfermement, suivant le vieil adage « qui vole un œuf vole un bœuf », alors que certain d'entre eux n'ont pas hésité à griller l'étape de l'œuf en commençant directement par le bœuf.

En se prononçant pour les centres fermés pour mineurs, Chirac et Jospin rejoignent les préconisations faites par Le Pen en matière de sécurité depuis 20 ans. Les centres fermés ont été fermés sous un gouvernement de droite, par monsieur Pierrefitte, pourtant peu suspect de laxisme en la matière. Ils ont été fermés parce que c'était un échec ; parce que chercher à éduquer et à réinsérer un jeune quand il est enfermé, quand il n'a aucun choix possible, aucun espace de liberté, c'est mission impossible. Dans ces centres existait une violence extrême, entre les jeunes et entre jeunes et adultes ; la réinsertion était la plupart du temps impossible.

Cette attaque contre la jeunesse que certains voudraient concrétiser en dénaturant totalement l'esprit de l'ordonnance de 45 (voir encadré) va de pair avec les dispositions judiciaires attentatoires aux libertés fondamentales prises au nom de la lutte anti terroriste en Europe et aux Etat-Unis après les attentats du 11 septembre 2001.

Les mouvements sociaux et le mouvement syndical sont visés : tout groupe ou individu, associations ou syndicats qui combattent les pouvoirs en place, dénoncent les politiques économiques et sociales, commettent des actes de désobéissance civile (occupation de locaux, intervention spontanée dans un lieu...) pourrait être poursuivis dans le cadre de cette

législation anti terroriste et peuvent être qualifiés de terroristes ou suspectés d'intention d'actes terroristes. Ces mesures sont des atteintes aux libertés, aux droits d'expression, de contestation et mettent en cause les valeurs de démocratie. Elles permettent de criminaliser la contestation politique et sociale, au moment où le mouvement social anti globalisation se structure et s'amplifie au niveau européen et mondial.

Dans son numéro du 28 mars 2002, NH se déchaîne contre le syndicat majoritaire des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sous le titre : « Quand laxisme rime avec trotskisme ». Le journaliste fasciste reprend à son compte la description paranoïaque et policière véhiculée par le Figaro en début de semaine. NH écrit que « Lionel Jospin doit...composer avec le SNPES, syndicat d'éducateurs d'obéissance trotskiste » et surtout, à l'instar du syndicat du livre CGT, véritable état dans l'état revendiquant un droit de regard sur les orientations prises par la garde des Sceaux ». Il est vrai que le SNPES-PJJ/FSU majoritaire aux élections professionnelles, défend depuis 55 ans la priorité à l'éducation. Les différents gouvernements ont toujours dû tenir compte de son intransigeance à défendre la philosophie de l'ordonnance de 45. Aujourd'hui, plus que jamais les personnels qui refusent de devenir les futurs "gardiens" des centres fermés voulus par les deux principaux présidentiables trouveront cette organisation syndicale à leur côté..

La croissance n'a pour ainsi dire eu aucun effet dans les banlieues sinistrées par 20 ans de politique libérale. Pour paraphraser Lionel Jospin, Il faut être naïf pour penser le contraire (ou plutôt de mauvaise foi). La pauvreté et inégalités se sont creusées et continuent à produire de l'exclusion durable. C'est le monde du travail, des travailleurs précaires, des chômeurs, des exclus, de tous les laissés pour compte du libéralisme qui, à travers leurs enfants désignés comme responsables de tous les déréglés relationnels et de la violence que génère le libéralisme qui est visé.

Dans le concert de déclarations péremptoires sur l'impunités et la violence des mineurs, certains chiffres et faits passent inaperçus. Est-ce que l'on s'est ému d'apprendre qu'il y avait 16000 mineurs vivant dans la rue ? La violence que les jeunes exercent contre eux-mêmes, les conduites à risques et les suicides est statistiquement plus importante que la violence liée aux incivilités ou à la petite délinquance.

Face à ceux qui voudraient à nouveau désigner à la vindicte de nouvelles classes dangereuses qu'il faudrait contrôler et donc maîtrisé, façon 19ème siècle, les syndicalistes se doivent d'affirmer l'exigence du plein emploi, du maintien des services publics, de moyens pour l'école, de création de poste de travailleurs sociaux et éducateurs (actuellement le rapport est d'un éducateur pour 100 policiers), du droit au logement pour tous, de la lutte contre la maltraitance des enfants en s'opposant à la campagne démagogique actuelle prônant la tolérance zéro et le tout sécuritaire.

Mondialisation, Porto Alegre et le F.N.

La presse du Front National continue de présenter le système économique et la mondialisation libérale comme issue d'un vaste complot, cherchant délibérément à détruire les nations et les sociétés. Ainsi le système

économique ne paraît-il pas comme un ensemble de forces sociales, travaillé par des intérêts divergents et marqué par des rapports de forces sociaux, mais comme une pieuvre qui a une tête unique, munie d'un cerveau maléfique.

Dans son numéro du 16 janvier 02, l'hebdomadaire du FN National Hebdo (NH) écrit ainsi sur le Forum économique international, la conférence des dirigeants économiques qui se réunit annuellement : " Les mondialistes savent bien que le coeur de leur système bat à New York (...). A Manhattan, il y a Wall Street et l'ONU, en particulier. " Puisque les dirigeants économiques avaient, cette année, démenagé leur conférence annuelle qui se tenait habituellement à Davos en Suisse, pour la réunir cette fois-ci à New York, NH poursuit : " Entre la pomme de Guillaume Tell et la Grande Pomme (= Apple), un mondialiste digne de ce nom ne peut (...) pas hésiter. " Cela pour dire que le " mondialisme ", tel que l'appelle le FN, est l'ennemi juré des vieilles nations européennes. Alors que les acteurs économiques de ces nations - et surtout de la Suisse, vieille place financière en Europe - sont bien des acteurs de ce processus économique appelé la mondialisation... ! - Dans le même numéro, un petit encadré sur " Les virés de la mondialisation " présente la France comme une pure victime de la mondialisation, ici sous forme de l'investissement étranger appelé de leurs vœux par " le MEDEF, Jospin, Chirac ou Madelin ". NH poursuit en présentant un condensé de brèves informations concernant des fermetures d'usines suivies de licenciements. Sur les sites de production concernés, des sociétés étrangères - en l'occurrence belge, danoise et américaine - avaient auparavant effectué des investissements. L'information est présentée comme si des employeurs " bien français " ne licenciaient jamais leurs ouvriers, à la recherche de plus gros profits...

NH et Porto Alegre...

Mais si le Front National et sa presse n'aiment pas en apparence la mondialisation capitaliste, ils ne portent pas pour autant les militants " anti mondialisation " dans leur coeur. Tout au contraire. Ainsi, NH a consacré une page entière au Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre, qui a eu lieu en parallèle au Forum économique de New York, mais évidemment dans l'unique but d'en dire du mal. Sous le titre Porto Alegre, l'autre face du mondialisme, le numéro du 07 février s'interroge sur L'argent de Porto Alegre. Dans ceci, le journal poursuivra essentiellement deux objectifs, le premier étant de s'efforcer de " démontrer " que mondialisation capitaliste et internationalisme ne sont que deux faces de la même médaille, qu'ils sont conjurés dans un vaste complot visant à détruire les nations. Le second objectif sera de démontrer que derrière cela, se trouve le vieil instigateur de tous les complots visant à la destruction du monde : le juif. Cette dernière figure est accusée depuis toujours, dans la propagande antisémite et d'extrême droite, d'être à la fois à l'origine des malheurs du capitalisme - et fomenteur de troubles et révolutions.

Ainsi NH vient-il, dès la première colonne de l'article qui remplit une page, à parler de ce " patron brésilien fortuné, Oded Grajew, qui a activement soutenu le Parti des travailleurs du Brésil, le PT, formation à la

fois marxisante et anarchisante. " Citant le journal financier La Tribune de l'Economie, NH fera savoir à son lecteur que Oded Grajew " a passé une partie de son enfance à Paris avant que ses parents, des immigrants juifs auparavant fixés en Palestine, se décident à tenter leur chance au Brésil. " Histoire de faire comprendre au lecteur qu'il s'agit bien d'un juif. Et NH de poursuivre : " La caractéristique principale de Grajew est son rôle important dans le patronat brésilien, et son appui constant aux marxistes locaux, surtout à Lula, (...) incitateur à des grèves insurrectionnelles. ". Cet individu aurait donc eu, ensemble avec Bernard Cassen, le président " de l'organisation d'extrême gauche Attac ", l'idée d'organiser " un pendant marxiste au Forum mondialiste de Davos ". Mais en réalité, il ne s'agirait pas, selon N.H., d'une contestation face aux dirigeants économiques réunis à Davos ou New York, au contraire : " La méthode Porto Alegre consiste à capter les révoltes anti mondialisation pour les garder sous contrôle du mondialisme marxiste. (...) Les mondialistes libéraux ont compris le message (...) Dans un parallélisme frappant (sic), la finance internationale tient simultanément ses assises à New York. " CQFD : Sous la houlette des juifs et marxistes, capital financier apatride et internationalisme gauchiste se tiennent les mains derrière le dos de l'observateur vigilant de la " cause nationale ".

Il restera à ce dernier de demander, dans une démarche pleine d'allusions venimeuses : " Compte tenu du prix de l'aller-retour, il serait intéressant de savoir comment le prix de l'opération a été réalisé. "

Ceci dit, si on remarque avec quelle hargne l'auteur de NH développe ses fantasmes idéologiques, on notera également qu'il n'est en mesure de faire aucune proposition politique quant à un mouvement " alternatif " aux " deux faces du mondialisme ". Le FN semble bien en panne de projet, à ce niveau-là, alors que le parti avait prétendu il y a quatre années encore, réunir les nationalistes de l'Europe, puis du monde entier sous les houlettes d'une structure baptisée " Euronat " (Europe des nationalistes) par Jean-Marie Le Pen en 1997.

Bombardement au siège de la Fédération Générale des Syndicats Palestiniens (PGFTU)

Le siège de la fédération générale des syndicats palestiniens, basé à Naplouse, a été bombardé par l'aviation israélienne dans la nuit du 17 février dernier, détruisant une grande partie des bâtiments.

La CFDT et la CGT ont réagi par des communiqués de presse datés du 18 février 2002 :

" La CFDT condamne cet acte de guerre qui, entre autres conséquences, atteint une organisation qui fut parmi les premières à s'engager en faveur du processus de paix, dont le Secrétaire Général est signataire des accords d'Oslo et qui, en toute circonstance, maintient une volonté de dialogue avec son homologue israélien.

La CFDT appelle l'Union européenne à peser de tout son poids sur le gouvernement israélien pour qu'il renoue le dialogue avec l'Autorité Palestinienne, seul moyen d'arrêter l'engrenage de la violence. Celui-ci favorise les

extrémistes des deux bords et prend en otage les organisations qui viennent en aide aux populations et qui fondent leur action sur le respect des droits fondamentaux, le dialogue et la recherche de la Paix. ”

“La CGT juge scandaleux et injustifiable un tel acte de terreur qui représente une nouvelle étape dans la politique de punition collective, infligée par le gouvernement israélien, à la population palestinienne. En tant qu'organisation syndicale, nous réaffirmons notre soutien à la PGFTU avec qui nous œuvrons depuis de nombreuses années pour une paix juste et durable au Proche Orient. Nous ne pouvons accepter que nos homologues soient la cible de représailles aveugles. Nous adressons une protestation à l'Ambassadeur d'Israël en France et nous tenons informé le syndicat israélien (HISTADROUT) de nos démarches. ”

ISA ne peut que s'associer à cette indignation.

L'UL CFDT d'Orange expulsée pour la deuxième fois

D'après un communiqué de l'UL CFDT d'Orange (repris par les bulletins des UD du Vaucluse et de l'Hérault)

Depuis son expulsion en 1999 de locaux appartenant à la mairie, l'UL CFDT d'Orange était “ hébergée ” par les Communaux CFDT. Mais ces “ nouveaux ” locaux – partagés avec FO - ayant été déclarés “ pas aux normes ”, les organisations syndicales sont à nouveau “ avisées ” qu'elles doivent déménager.

Les mairies ne sont pas tenues légalement d'accorder des locaux aux syndicats, exceptés ceux des personnels communaux. Après l'expulsion de l'UL CGT, l'UL CFDT se retrouve donc elle aussi à la rue.

Des démarches communes CGT - CFDT ont été menées auprès du Conseil Général du Vaucluse pour qu'il aide les syndicats “ à exister dans une ville où la démocratie, la reconnaissance de l'autre sont bafouées ” et empêcher que M. Bompard ne réalise “ son programme FN de destruction du syndicalisme sur sa localité ”.

Vitrolles : recyclage...

Dix années d'emprisonnement pour tentative d'homicide volontaire : c'était le verdict rendu le 23 juin 1998 par la Cour d'assises des Bouches du Rhône contre Mario D'Ambrosio. Mario D'Ambrosio est l'un des trois colleurs d'affiches du FN, complice du meurtre d'Ibrahim Ali à Marseille le 21 février 1995.

Il a du bénéficier d'une réduction de peine puisque le voici embauché par la mairie de Vitrolles comme “ agent d'entretien auxiliaire en renfort ”, d'octobre à décembre 2001. La commune de Vitrolles est sans doute un excellent lieu de réinsertion...

Vitrolles : la mairie fait confiance aux syndiqués FO

Marie-Catherine Vella était chargée de gérer les invitations pour le “ grand dîner dansant ” organisé par la municipalité de Vitrolles le 25 janvier dernier pour fêter la nouvelle année avec ses administrés.

Une marque de confiance de l'équipe dirigeante de la ville, qui ne tient manifestement par rigueur à Mme Vella d'avoir été candidate sur les listes FO aux dernières élections professionnelles des communaux ! Qu'en pense la direction de FO ?

Brève

Merci au syndicat des travailleurs du Morbihan CNT d'avoir relevé cet événement qui s'est passé au bureau de poste de l'Orientis à Lorient.

Un questionnaire a été distribué aux clients à qui l'on demandait entre autres « avez-vous été gêné par les personnes installées devant la porte d'entrée du bureau de Poste ? » avec une case oui/non suivie d'une case remarque.

Il nous paraît inquiétant et inadmissible qu'un service public incite à la discrimination et à l'exclusion d'une population qui l'est déjà.

Espérons aussi que le syndiqué qui a réagi à ces méthodes malsaines ne sera pas sanctionné alors qu'il n'aura fait que mettre en évidence une dérive fonctionnelle grave d'un bureau de poste...

Abonnement

Nom Prénom et/ou syndicat

Adresse

Code Postal Ville

🍏 10 numéros : 7,60 €

🍏 Abonnement de soutien : 15 € ou plus

Chèque à l'ordre d'ISA

ATTENTION AU CHANGEMENT D'ADRESSE !

Contact

ISA chez VISA 80, 82 rue de Montreuil,
75011 Paris

Fax : 01 48 36 66 33

e-mail : isacom@worldnet.fr

Dir. De publication : F. Pécoup

Administration : I. Nicolas, JJ. Petiteau,

Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT),
C. Aumeran (SNUI),
C. Birnbaum (SNESUP-FSU),
P. Farfart (SNUIPP-FSU),
F Mahé RIF Paris 19°
JP. Ravaux (SNPES-PJJ-FSU),
D. Turbet-Delof (SNUI),
JL. Wichegrod (CGT Finances),

CCPA n°0603 S 05157

Edité par VISA / Imprimé par nos soins
VISA : 80/82 rue de Montreuil 75011 Paris